



FONCIERE TERRE DE LIENS
10, RUE ARCHINARD 26400 CREST
TEL. 09 70 20 31 00 | TELECOPIE 09 59 95 07 37
COURRIEL FONCIERE@TERREDELIENS.ORG | SITE
WWW.TERREDELIENS.ORG

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA FONCIERE TERRE DE LIENS DU 1^{ER} JUIN 2010

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Rappel du rôle du Conseil de Surveillance

Le conseil de surveillance représente au sein de la foncière de Terre de Liens les associés commanditaires et assume le contrôle permanent de la gestion de la société. Il a été élu pour 6 ans par les commanditaires lors de la création de la société et le mandat de ses membres actuels expire en 2012.

Garant du respect de l'égalité entre les commanditaires, il lui appartient de donner un avis sur la conduite des affaires sociales et l'opportunité des choix de gestion. Il dispose des mêmes pouvoirs que le commissaire aux comptes.

Aucun des membres du conseil de surveillance n'est rémunéré par la foncière.

Il est à rappeler que la direction et l'administration de la société est assumée par la Sarl de gestion Terre de liens en sa double qualité d'associée commanditée et de gérante de la foncière.

Activité et évolution du Conseil de Surveillance au cours de l'exercice 2009

Au cours de l'exercice 2009, le conseil de surveillance, composé de 4 membres s'est réuni à trois reprises en mars, avant notre précédente assemblée générale, en juin et en décembre 2009, sur convocation de la gérance ou du président du conseil de surveillance.

Le conseil de surveillance a pu constater que la collaboration de l'association Terre de Liens et la société financière de la Nef, notamment au sein de la SARL de gestion Terre de Liens fonctionne.

La SARL de gestion a proposé au conseil de surveillance des réunions communes dénommées « réunion de gouvernance » pour échanger et donner au conseil de surveillance toute explication ou éclairage utiles sur les décisions prises par l'associé commandité ou la gérance. Une première réunion de ce type a eu lieu en décembre 2009, en remplacement du conseil de surveillance prévu.

Depuis la fin de l'exercice 2009, le conseil de surveillance s'est réuni à 2 reprises, notamment pour prendre acte de la démission d'un de ses membres, Mr Daniel Martel, président du Conseil. Mme Emilie Wietzke le remplacera en qualité de membre. La présidence est assurée provisoirement par la vice présidente, Mme Françoise Thouvenot.

Le Conseil de Surveillance est désormais composé de quatre membres, Mesdames Françoise Thouvenot et Emilie Wietzke et Messieurs Claude Kirchhoff et Jean Pierre SAVIN.

Perspectives de fonctionnement

Le conseil de surveillance s'est donné comme objectifs de travailler sur l'amélioration de son fonctionnement interne, de s'étoffer et de réaliser autant que faire se peut, des audits utiles à la

foncière.

Activité de la Foncière au cours de l'exercice 2009

1. Synthèse de l'activité

Comme le détaille le rapport de la gérance, en 2009, la Foncière a acquis 15 sites représentant **379,2 ha**, 4 maisons d'habitation et 20 bâtiments à vocation agricole ou d'accueil, dont elle assume directement la gestion patrimoniale, principalement au moyen de baux environnementaux.

- 1) **La Terre** (Lot): 167,7 ha de terres, prairie et bois, le 23 janvier.
- 2) **Ferme de l'Ancre** (Somme): 9,3 ha de prairie, le 02 février.
- 3) **Jardin des Vertueux** (Somme) :2,25ha de terre à maraîchage, le 19 mars
- 4) **Echausses** (Aude) : 7,4 ha de terre labourable et deux bâtiments agricoles, le 30 avril.
- 5) **Galinagues** (Aude): 25 ha de terres, bâtiments d'élevage et de transformation, salle polyvalente, 2 maisons d'habitation, le 31 juillet (suite à une première acquisition de 6 ha pour ce projet en 2008)
- 6) **Arboes** (Ariège), 58 ha de terres, pâtures, friches et forêts, le 5 août.
- 7) **Chalvagne** (Alpes Maritimes): 10 ha de terres, bâtiments agricoles en construction écologique le 11 septembre.
- 8) **Courcome** (Charente) : 10 ha de terres, le 18 septembre
- 9) **Riverenert** (Ariège) : 5 ha de terres et bois, 3 bâtiments agricoles à rénover, le 22 septembre.
- 10) **Montagney** (Yonne) : 7 ha de terres, landes et bois, le 13 octobre.
- 11) **Cinoble** (Aude) : 3 ha de landes et prairies pour, le 27 novembre.
- 12) **Sedouy** (Calvados) : 14 ha de terres, friches et bois, maison et bâtiments agricoles, le 16 décembre.
- 13) **Malhaussette** (Lozère) : 31 ha de terres, châtaigneraie, bois et landes, bâtiments agricoles à rénover, le 18 décembre.
- 14) **Les Héraults** (Indre et Loire) : 20 ha de terres, le 22 décembre.
- 15) **Aynac** (Lot) : 12 ha, dont 7 ha cultivables, le 23 décembre.

Les perspectives de 2010 concernent principalement la réalisation des 21 acquisitions déjà projetées et la mise en œuvre d'une gestion du patrimoine adaptée.

2. Commentaires du Conseil de Surveillance

Le conseil de surveillance a pris connaissance des 15 acquisitions décidées par la SARL de Gestion, après avis du comité d'engagement.

Deux de ses membres ont participé à plusieurs comités d'engagement.

Le conseil de surveillance a procédé à de nouvelles nominations concernant le comité, clef de voûte du système d'acquisition de la foncière, car même si celui-ci n'émet qu'un avis, l'importance de son rôle pour finaliser l'instruction d'un projet ou soulever différentes problématiques est indéniable.

La collecte en capital a permis de réunir l'investissement local dédié à un projet ou à une région et une intention d'investissement plus générale mais pas encore très institutionnelle. Le cœur même du capital de la foncière est un investissement citoyen.

Les moyens financiers ont permis de concrétiser 15 acquisitions de terres ou immeubles à vocation agricole.

Le cheminement d'un projet, tant à l'intérieur de la foncière qu'en dehors est long : l'investissement dédié ou non, en dehors de la réserve statutaire de 25 %, n'est pas employé dans l'instant. La trésorerie positive permet de procurer à la foncière une ressource financière indispensable pour le

moment à son équilibre financier.

La répartition entre les détentions de terres agricoles et le bâti s'est légèrement modifié au détriment des terres agricoles (47 % de ces immobilisations contre 58 % en 2008)

Le Conseil de Surveillance tient à souligner l'importance du travail réalisé en amont dans le suivi et l'élaboration d'un projet d'acquisition avant que celui-ci puisse être réalisé. Cet important travail est réalisé par différents acteurs, souvent bénévoles, en sus des deux salariés de la foncière.

Le Conseil de surveillance salue tout ce travail et cet accompagnement, indispensables à la réussite d'une acquisition.

Présentation des états financiers

L'ensemble des documents comptables ont été mis à la disposition du Conseil de Surveillance dans les délais requis. Nous avons été informés, régulièrement, des avis du comité d'engagement et des décisions de la gérance concernant les acquisitions ci-dessus. Nos contrôles ont porté sur l'ensemble des documents comptables, les éventuelles conventions réglementées et les actes notariés concernant les acquisitions immobilières.

Compte tenu de ce qui précède, nous n'avons aucune observation particulière à formuler, tant en ce qui concerne le rapport de gestion de la gérance que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Résultats économiques et financiers

1. Synthèse financière

Au 31 décembre 2009, le total du bilan de la foncière de Terre de liens est de 11 189 137 €. Il se décompose comme suit :

*actif

- actif immobilisé	3 435 488 €
- autres créances	99 382 €
- valeurs mobilières de placement	2 500 000 €
- disponibilités	5 151 271 €
- charges constatées d'avance	<u>2 996 €</u>
total actif	11 189 137 €

*passif

- capital social	11 038 200 €
- réserves	767 €
- résultat de l'exercice	24 092 €
- report à nouveau	14 413 €
capitaux propres :	11 077 472 €
- dettes	<u>111 665 €</u>
total passif	11 189 137 €

Le chiffre d'affaires s'élève à la somme de 196 259 Euros et se décompose comme suit :

- fermages	25 204,00 €
- produits divers	42 794,00 €
- frais de dossier (souscriptions)	128 260,00 €

Les produits financiers s'élèvent à la somme de 126 738 €.

Les charges d'exploitation s'élèvent à la somme de 292 870 €. Elles comprennent :

- achats et charges externes	159 757 €
- impôts et taxes	7 102 €
- salaires et charges sociales	37 569 €
- les amortissements	84 278 €
- autres charges	4 164 €

Le résultat courant avant impôts s'élève à la somme de 27 754 €.

L'impôt sur les sociétés s'élève à la somme de 2 530 €.

Le résultat net de l'exercice est un bénéfice de 24 092 €.

Au 31 décembre 2009, la trésorerie se décompose comme suit :

- Valeurs immobilières de placement	2 500 000 €
- Disponibilités	5 151 271 €

Cette trésorerie est constituée de la réserve statutaire (25 % du capital) et des fonds dédiés ou non aux projets en cours

2. Commentaires du Conseil de Surveillance

L'évolution des grandes masses du bilan est impressionnante ; au début et à la fin de l'exercice 2009, deux appels à l'épargne publique sont intervenus.

En passant à plus de 11 millions d'euros au 31 décembre 2009, le total du bilan a plus que doublé. L'actif immobilisé, c'est à dire les acquisitions réalisées par la Foncière, portées à 26 en tout, a plus que triplé en valeur.

A Villeurbanne Le 13 mai 2010



F. THOUVENOT